CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

MADAME LA PRESIDENTE
SOLIHA BLI AUVERGNE RHONE-ALPES
87 AVENUE MARECHAL DE SAXE
69003 LYON

Dossier n° : U138762
Suivi par : **Christophe Deshayes**
Tél. : 07 50 66 74 72
Courriel : christophe.deshayes@caissedesdepots.fr
Contrat n° 172565

Lyon, le 10 septembre 2025

Lettre Avenant n°458

**Objet : lettre avenant modificative du montage de garantie**

Madame la Présidente,

La Caisse des Dépôts (CDC) vous a accordé un Prêt d'un montant de 74 457,00 euros (soixante-quatorze mille quatre-cent-cinquante-sept euros) constitué de 1 Ligne(s) du Prêt, pour financer l'opération CLAUDE DE LA COLOMBIERE.

Article 16 contrat n°172565

| Type de garantie | Dénomination du Garant | Quotité garantie (en %) |
|---|---|---|
| Collectivités locales | CMNTE CMNES DU PAYS DE L'OZON | 80,00 |
| Collectivités locales | CMNE DE ST SYMPHORIEN D OZON | 20,00 |

Suite à votre demande, nous vous informons de l'accord de la CDC sur la modification du montage de garantie du Contrat de Prêt n°172565 qui a pris effet le 05/05/2025.

Par conséquent, le montage de garantie ainsi que les termes de l'article 16 du Contrat de Prêt n°172565 qui a pris effet le 05/05/2025, sont modifiés comme suit :

*« Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles au titre du présent contrat sont garantis comme suit :*

| Type de garantie | Dénomination du Garant | Quotité garantie (en %) |
|---|---|---|
| Collectivités locales | CMNTE CMNES DU PAYS DE L'OZON | 20,00 |
| Collectivités locales | CMNE DE ST SYMPHORIEN D OZON | 80,00 |



**Caisse des dépôts et consignations**
44 rue de la Villette - Immeuble Aquilon - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48
auvergne-rhone-alpes@caissedesdepots.fr
**banquedesterritoires.fr** | @BanqueDesTerr

*Le(s) Garant(s) du Prêt s'engage(nt), pendant toute la durée du Prêt, au cas où l'Emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes contractuellement dues ou devenues exigibles, à en effectuer le paiement en ses lieu et place et sur simple demande du Prêteur, sans pouvoir exiger que celui-ci discute au préalable les biens de l'Emprunteur défaillant. L'engagement de ce(s) dernier(s) porte sur la totalité du Prêt contracté par l'Emprunteur. »*

Les autres dispositions du Contrat de Prêt demeurent inchangées. Afin de formaliser cette modification contractuelle, nous vous remercions de bien vouloir nous renvoyer la présente lettre valant avenant dûment signée.

Elle devra être retournée à la CDC paraphée, datée et signée 10 jours ouvrés avant la (les) Date(s) Limite(s) de Mobilisation des fonds comme renseigné dans l'accusé de réception du contrat n° 172565.

A défaut de réception de cette lettre avenant dans le délai imparti, le Prêteur pourra considérer ce dernier comme nul et non avenu.

Nous attirons votre attention qu'à défaut de réception des garanties conformes au moins dix (10) Jours ouvrés avant la date souhaitée pour le premier Versement, la CDC sera dans l'impossibilité de procéder au versement des fonds à cette date.

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Caisse des Dépôts

A…… ……., le……,
Nom /Prénom :……..
Qualité : ……

Date et Signature :

Delphine AGIER
SOLIHA BLI AURA
Signé électroniquement le 10/09/2025 17:46:17

Pour l'Emprunteur

A…… ……., le……,
Nom /Prénom :……
Qualité : ……

Date et Signature :

Hanane DUCAILAR
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Signé électroniquement le 10/09/2025 14:11:26



**Caisse des dépôts et consignations**
44 rue de la Villette - Immeuble Aquilon - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48
auvergne-rhone-alpes@caissedesdepots.fr
**banquedesterritoires.fr** | @BanqueDesTerr

Accusé de réception en préfecture
069-216902916-20251014-DELIB2025-59-DE
Date de télétransmission : 16/10/2025
Date de réception préfecture : 16/10/2025